

Ecole primaire du Bourg
CONSEIL D'ECOLE du 13 Mars 2017 - 18h

1 CONSEIL DES ELEVES

1.1 Questions au conseil

1.2 Actions environnement

1.3 Demandes pour les temps périscolaires

2 SCOLAIRE

2.1 Prévisions d'effectifs 2017-2018

2.2 Inscriptions - Portes ouvertes

2.3 Sorties - Intervenants

2.3.1 Football CE2 - CM1 - CM2

Rugby

2.3.2 Tennis

2.3.3 Rencontres USEP

2.3.4 Petits reporters des arts et des sciences CM2

2.3.5 Projet météo CM1

2.3.6 Projet danse et musique CP/CE1 et CE1/CE2

2.3.7 Rencontre avec Monsieur le Maire CE2

2.4 Projet d'école

2.4.1 Questionnaire « bien être à l'école »

2.4.2 Jeux dangereux

3 MAIRIE

3.1 PPMS-Sécurité

3.1.1 Exercice de confinement

3.2 Mesures en lien avec le plan vigipirate

3.3 Sieste en maternelle

3.4 Ménage

3.5 Budget informatique

3.6 Portes ouvertes cuisine centrale

Présents :

Les enseignants :

Valérie TROBO : TPS-PS

Brigitte CALONNEC-LUCAS : MS-GS

Katel GRALL-LE FOLL : MS-GS

Aurélié CHARLES : complément de service CP (M. LE MEUR)

Matthieu LE MEUR : Directeur, CP

Caroline NIVEZ : CP-CE1

Myriam LE RIGOLLEUR : CE1-CE2

Philippe LE MONTAGNER : CE2

Gwenaëlle RIOUAL CM1

Claire CARIO : CM2

Représentants de parents d'élèves :

Karen Bervil (MS, CE1)

Patrice Corolleur (CP)

Krystell Meston (CE2, CM2)

Caroline Gernez (MS, CE1)

Claire Lannuzel (CE1)

Hélène Favé (PS, CP, CM1)

Aurélié Taburet (PS, CE1, CM2)

Sophie Gilbert (CM2)

Clémentine Bauche-Costes (PS)

La mairie : Mme LE MOIGNE, M. FORTIN, Mme GAUVIN

Délégués Départementaux de L'Education Nationale (DDEN) : Mme. FLOC'H

Excusés : Mme STEFANELLI, Inspectrice de BREST IROISE, M. RIOUAL, Maire ; Mme CUEFF-GAUCHARD conseillère municipale ; Mme LALOUER et Mme FONTAINE, enseignantes remplaçantes.

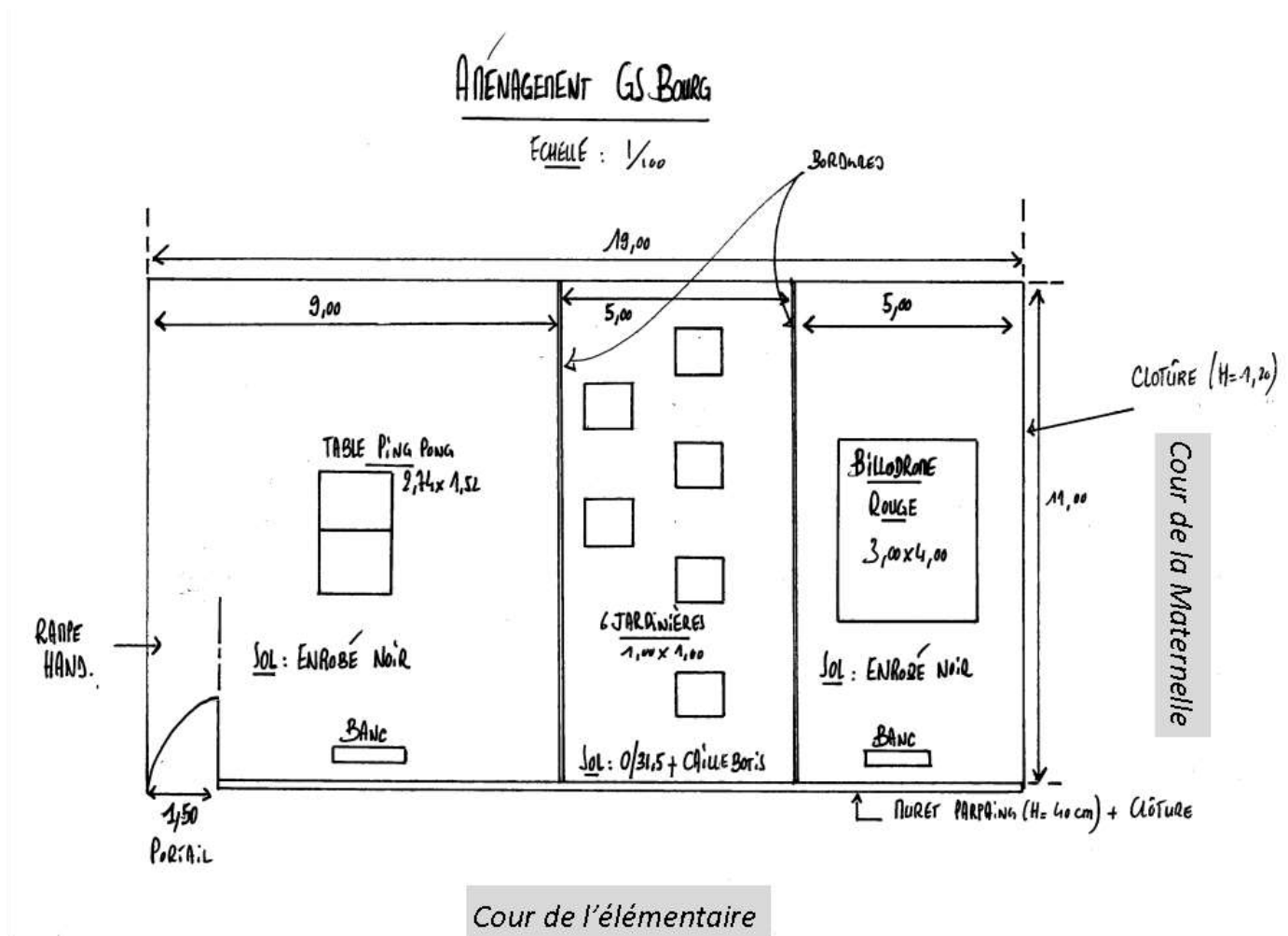
1 Conseil des élèves

Conseillers présents : - Sacha Batardière (Mme Le Rigolleur) - Claire Perrichard (Mme Le Rigolleur) - Nolann Foulon (Mme Rioual) - Chloé Cephise (Mme Rioual) - Gwendal Le Lann (M. Le Montagner) - Tess Carton (M. Le Montagner) - Maëlys Laporte-Boucher (Mme Cario)

1.1 Questions au conseil

Chloé : - Où en est le projet d'aménagement de « l'espace des baraques » ?

→ Les travaux seront effectués durant les congés d'été. Le toboggan initialement prévu entre la cour « du haut » et celle « du bas » n'a pas pu être retenu pour cette première phase, la demande pourra être réitérée les prochaines années. Voici le projet, susceptible de changer légèrement. Il serait souhaitable de vérifier la possibilité de traverser la partie « jardinières » pour les personnes à mobilité réduite.



Maëlys : - Y a-t-il un conseil municipal des jeunes à Plouzané ?

→ Un « CMJ » a été créé en 1995, il comprenait autant d'élus que le conseil municipal (33 conseillers). Il réunissait des jeunes de collèges et de lycées. Lors du dernier appel à candidature, il a été impossible de trouver assez de volontaires, il a donc été dissous. Actuellement les jeunes ayant des projets à porter peuvent être aidés pour créer une association et « monter » des dossiers leur permettant de recevoir des financements.

1.2 Actions environnement

Sacha : - Voici les idées que nous avons eues et que nous pourrions réaliser en TAP : Poubelles de tri des papiers (décorées) dans chaque classe

- Affiches de prévention (hygiène, gaspillage, règlement de la cantine...)

→ Mme Gauvin retient l'idée et va le proposer aux équipes pour un TAP « environnement ».

- Il faudrait aussi une poubelle pour trier les déchets dans la cour.

→ Il faudrait contacter le service collecte de Brest Métropole qui pourrait nous renseigner. M. Le Meur écrira un courrier en ce sens.

Nolann : - Monsieur LE MEUR a proposé que nous triions les piles et les cartouches d'encre d'imprimantes à l'école. Cela permettrait de les recycler (en faire d'autres objets) et l'argent gagné servirait à aider des familles en difficulté (associations caritatives)

→ L'APE souhaiterait aussi organiser la récolte des journaux afin qu'ils soient recyclés par l'entreprise « Cellaouate » qui en fait de l'isolant pour les bâtiments. Par contre le container doit être à l'abri de la pluie ce qui pose un problème de lieu de stockage.

1.3 Demandes pour les temps périscolaires

Nolann : - Est-ce que les élèves pourraient choisir les activités de TAP ?

→ C'est ce qui avait été proposé lors de la mise en œuvre de la réforme. Les TAP concernent plus de 600 élèves sur la commune, l'organisation était trop compliquée, elle n'a pas été retenue par la suite. En revanche, il est envisagé de sonder les élèves pour recueillir des idées d'animations.

Claire - Est-ce que les élèves de CE2 de la classe de Mme LE RIGOLLEUR pourraient déjeuner au 2^{ème} service ?

→ C'est envisageable mais seulement s'il y a un nombre de places disponibles suffisant. Cela ne représente que 6 à 7 élèves.

Tess - Est-ce que les billes et les cartes pourraient être autorisées sur les récréations du midi et de la garderie ?

→ La mairie travaille actuellement sur une harmonisation des règles des temps périscolaires pour les 4 écoles de la commune. Les élèves seront consultés sur la manière de les rendre plus lisibles et claires pour les élèves. Il n'est donc pas possible de répondre pour l'instant.

Maëlys - Les élèves du 2^{ème} service ont parfois trop peu de temps pour déjeuner puisque le réfectoire est libéré trop tardivement.

→ Il faudrait que les élèves en parlent avec les agents. Mme Maillet devrait revenir vers les élèves pour trouver des solutions.

Gwendal - Les conseillers ont constaté que certains élèves jetaient de la nourriture à la cantine, qu'ils ne respectaient pas le règlement. Il faudrait peut-être le rappeler ?

→ En cas de manquement aux règles, il ne faut pas hésiter à en faire part aux adultes responsables. Un rappel est alors fait aux élèves incriminés. En cas de problème persistant, les faits sont notés sur « le cahier orange » (dont tous les enfants connaissent l'existence selon les conseillers). Mme Maillet le consulte régulièrement et décide des suites à donner et des sanctions, si nécessaire. Assez peu de faits sont répertoriés sur le cahier orange à l'école du Bourg.

2 Scolaire

2.1 Prévisions d'effectifs 2017-2018

Prévisions rentrée 2017-18	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	0	13	18	23	28	27	28	34	26
Ajustements prévisions dont inscriptions/radiations	9	5							211
Totaux Mater/élémentaire				68				143	
Moyenne 9 classes	23,4								
Moyenne 8 classes	26,4								

→ 16 élèves en moins par rapport aux effectifs actuels

Suite à la commission de préparation de la carte scolaire du mois de février, nous avons été informés par Mme Stefanelli de la possibilité d'une nouvelle fermeture à la rentrée si des demandes d'ouverture la rendaient nécessaire. 20 écoles sont dans le même cas sur le département, nous espérons que la fermeture dont a été victime l'école cette année serait prise en compte le cas échéant.

Les moyennes par classe restent, pour l'instant relativement élevées.

Nous comptons aussi sur la livraison des nouveaux logements sur le lotissement des « hauts de Plouzané ». Les travaux ont pris du retard. M. Fortin reviendra vers l'école pour donner des précisions sur les dates de fin de travaux, en particulier concernant les logements collectifs.

Beaucoup de familles choisissent les écoles privées depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, notamment en raison du fait qu'il n'y a pas école le mercredi matin. C'est le cas dans tout le département. Nous le constatons, à l'école, depuis la mise en œuvre de la réforme, la baisse des inscriptions en maternelle est sensible.

M. Corolleur demande si, comme d'autres communes, Plouzané a l'intention de rendre les TAP payants. Mme Le Moigne assure que non.

2.2 Inscriptions - Portes ouvertes

Les inscriptions sont possibles dès à présent, un questionnaire va être soumis aux parents pour prévoir d'éventuels départs et arrivées à la rentrée prochaine.

Les portes ouvertes se dérouleront le samedi 1^{er} avril. Les parents seront accueillis dès 10h30 par des volontaires de l'APE et l'équipe enseignante. Cet accueil sera suivi d'une réunion d'informations générales et enfin d'une visite et d'un temps d'échanges informels avec les parents et les enseignants.

2.3 Sorties - Intervenants

2.3.1 Football CE2 - CM1 - CM2

La rencontre désormais annuelle « sport et citoyenneté » aura lieu le jeudi 22 ou le jeudi 29 juin, le thème retenu cette année est : « Fairplay et arbitrage ».

Rugby

Le PAC Rugby interviendra tous les mardis durant 7 séances pour les mêmes classes après les vacances de Pâques et jusqu'à la rencontre prévue le 08/06/2017. Ces interventions sont aussi entièrement prises en charge par le PAC.

2.3.2 Tennis

Les classes de GS, CP, CP/CE1 et CE1/CE2 bénéficieront de 5 séances d'initiation au tennis animées par M. Lacquemanne comme les années précédentes en période 5, le jeudi après-midi. Les interventions sont financées par l'APE.

2.3.3 Rencontres USEP

Comme chaque année des rencontres avec l'école de Locmaria auront lieu, par cycle. Le sport collectif choisi en cycle 3 est le hand. Les élèves de cycle 2 se rencontreront, eux sur des jeux d'opposition. Cette année les rencontres de maternelle, réunissant chacune deux classes, sont organisées par les enseignants, et se dérouleront dans les différents gymnases de la commune.

2.3.4 Petits reporters des arts et des sciences CM2

Présentation par Mme Cario : Mme Cario a fait appel à Mme Michaud (parent d'élève et chercheuse à l'Institut Universitaire Européen de la Mer) pour un projet « Les traces des animaux sur l'éstran » (thème évolutif). La restitution aura lieu à Océanopolis la première semaine de juin avec les autres classes participant au dispositif. L'exposition restera en place quelques semaines.

La première sortie a eu lieu le 15/11. Elle a soulevé divers questionnements qui ont donné lieu à des expériences. En parallèle la classe a travaillé sur l'idée de « trace » en gravure.

Le séjour à Telgruc (22 au 24/05) sera l'occasion de préparer la présentation à Océanopolis.

2.3.5 Projet météo CM1

Présentation par Mme Rioual : La classe de CM1 a bénéficié d'interventions de Météo France ainsi que d'une visite du centre météo de Guipavas. Ce projet permettra de réaliser un diaporama commenté par les élèves, en

français, mais aussi en anglais grâce au travail de Mme Trobo en langue. La restitution aura lieu à Océanopolis le vendredi 5 mai avec les 10 autres classes du département participant au dispositif.

2.3.6 Projet danse et musique CP/CE1 et CE1/CE2

Présentation par Mme Le Rigolleur : M. Pouivet, directeur de l'école de musique de Plouzané, intervient, à raison de 10 séances, pour les trois groupes formés dans les classes de Mmes Nivez et Le Rigolleur, pour mettre en musique leur projet, danse et musique, « Alice au pays des merveilles ». La représentation aura lieu le jeudi 22 Juin à 20h à la salle François Mitterrand.

Ce projet commun est possible grâce à la Mairie qui finance les interventions de l'école de musique et qui nous prête la salle gracieusement. Une demande a été adressée au maire pour obtenir l'aide d'un technicien pour le son et la lumière.

Les parents d'élèves des deux classes s'investissent beaucoup pour la réalisation des décors et des costumes, ce projet ne serait pas possible sans eux. Ils participeront notamment à des ateliers d'arts plastiques à l'école.

2.3.7 Rencontre avec Monsieur le Maire CE2

Présentation par M. Le Montagner : dans le cadre de l'EMC (Education morale et civique), la classe de M. Le Montagner a souhaité poser des questions au Maire. M. Rioual a proposé de les recevoir en personne à la mairie pour répondre à leurs questions et leur proposer une visite de la mairie actuelle. La rencontre aura lieu le jeudi 16 mars.

2.4 Projet d'école

2.4.1 Questionnaire « bien être à l'école »

Dans le cadre du projet d'école concernant le climat scolaire, un questionnaire anonyme va être (ou a été) proposé aux élèves de CP, CE2 et CM2. Il permettra de faire un diagnostic et d'envisager des actions à mettre en œuvre.

2.4.2 Jeux dangereux

Des élèves de CM2, principalement, pratiquent un jeu proche de celui de « la tomate rouge » en faisant des concours d'apnée. Le directeur est intervenu auprès des élèves concernés et dans les classes afin que tous comprennent l'intérêt d'alerter en cas de doute. Il ne faut pas éveiller la curiosité des autres élèves mais agir de manière préventive d'où la difficulté. L'infirmière n'avait, au moment de ces faits, pas pu intervenir dans les classes comme prévu. Nous l'avons à nouveau sollicitée récemment mais une intervention ciblée ne semble pas judicieuse. Des actions sur l'estime de soi et le vivre ensemble, sur le long terme, seraient plus adaptées au niveau de l'école. Le questionnaire précité permettra de faire un état des lieux et de la solliciter pour plusieurs séances, le cas échéant.

La mairie était intervenue rapidement auprès des agents pour les alerter et leur demander une vigilance accrue.

Plusieurs écoles de la commune sont touchées et l'Inspectrice de circonscription, Mme Stefanelli, a décidé de réunir, avec le soutien du médecin scolaire, les parents des classes concernées (CM1 et CM2 pour l'école), la mairie, les directeurs et les enseignants pour une action de prévention. Nous avons été informés de cette décision aujourd'hui même, les parents seront tenus informés prochainement de la date et du lieu retenus.

→ Mme Meston a été informée que des élèves avaient été victimes de gestes dangereux (croche-pieds dans les escaliers, tête contre les murs...), les agents présents auraient alors été peu réactifs.

→ Mme Gauvin rappelle que ces faits doivent lui être signalés rapidement (par mail de préférence), directement par les parents concernés, afin que les services de la mairie puissent intervenir auprès des agents.

→ Un rappel des coordonnées sera adressé aux familles via le cahier de liaison (cahier jaune)

3 MAIRIE

3.1 PPMS-Sécurité

3.1.1 Exercice de confinement

L'exercice de confinement s'est bien déroulé le 31/01, sans problème majeur. Un autre exercice « intrusion » aura lieu avant la fin de l'année.

3.2 Mesures en lien avec le plan vigipirate

Mme Stefanelli a adressé un courrier aux écoles concernant un protocole commun de sécurisation des établissements, en particulier concernant la fermeture des bâtiments. Les agents seront aussi sensibilisés à ce problème.

La commission de la mairie s'est déjà réunie en présence de Mme Stefanelli et de la représentante de la gendarmerie. Une réunion est prévue en mairie le 23 mars pour informer les directeurs des mesures envisagées.

La fermeture des bâtiments a révélé des difficultés. Elle nécessite des allers et retours nombreux pour ouvrir à l'accueil (agents de cantine, des TAP, rdv à l'extérieur, taxis, livraisons...). Mme Cario ne peut laisser les élèves souhaitant aller aux toilettes passer dans la classe centrale des modulaires quand elle est utilisée, les élèves passent donc par l'extérieur.

3.3 Sieste en maternelle

Suite aux recommandations de la PMI, les lits superposés ont été retirés du dortoir et remplacés par des couchettes, les matelas ont été conservés pour plus de confort. Il n'a été possible de conserver un espace de travail pour les ATSEM que dans l'un des dortoirs (celui accueillant les MS, moins sombre).

Enseignants et ATSEM regrettent que le travail de préparation et de rangement ne puisse plus être fait sur ce temps de surveillance alors qu'il évite les assoupsissements et permet aux ATSEM d'être plus disponibles sur le temps de classe auprès des élèves. Cependant la surveillance est plus facile qu'avec les lits superposés.

Il risque d'être difficile à certains moments de l'année (lors de l'arrivée de TPS en janvier, en particulier) de répartir tous les élèves sur ces deux dortoirs puisque le nombre de places a été réduit.

La fin d'année permettra de prévoir des améliorations nécessaires à la qualité de la sieste des enfants.

3.4 Ménage

Il y a eu de nombreuses absences d'agents et souvent les sols ou les tables n'ont pas pu être lavés. Le nettoyage des sols avec les lingettes peut paraître insuffisant en période d'épidémie de gastroentérite. Généralement, toutes les classes sont nettoyées à la serpillère au moins une fois par semaine.

Mme Balet devrait remplacer prochainement M. Cuillandre qui était précédemment coordinateur de l'entretien des locaux, Mme Granec assure la transition.

Mme Gauvin propose de recenser les besoins lors d'une visite réunissant enseignants, responsables et coordinatrice. Une réorganisation des ressources est envisageable si nécessaire. C'est la solution retenue, dans un souci d'efficacité, dans une autre école de la commune.

Après vérification, les absences, avant les vacances de février, avaient été régulées. Les agents ne fonctionnent en « mode ajusté » que depuis une semaine à la date du CE. Mme Gauvin précise qu'il n'y a pas de « grand ménage » durant les vacances de février.

3.5 Budget informatique

Un VPI équipé nous a été alloué plus un budget de 1370€, ceci devrait nous permettre de financer toutes nos demandes. (Tablettes et ordinateur portable)

3.6 Portes ouvertes cuisine centrale

Le samedi 25/03, la commune propose une matinée portes ouvertes à la cuisine centrale à l'école Anita Conti. Ce sera l'occasion pour les familles d'en découvrir le fonctionnement, de découvrir une exposition sur le bio et de déguster des préparations concoctées par les cuisiniers. Les prospectus sont en préparation et seront distribués dans les écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Le président :

La secrétaire :